



Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉMISSION DU MAIRE ANDRÉ J. CÔTÉ

Candiac, le 18 août 2011 - Après une longue réflexion, le maire de Candiac, monsieur André J. Côté a remis sa démission, laquelle sera effective le vendredi 26 août 2011. C'est lors d'une assemblée spéciale, tenue lundi dernier, qu'il en a fait l'annonce.

« Après 18 ans comme maire et une présence de 26 années comme membre du conseil municipal, ce n'est pas sans un pincement au cœur que je vous remets cette lettre (de démission) », a mentionné le maire Côté. Sans vouloir être alarmiste, il a confirmé que son état de santé général ne lui permettait plus d'assumer pleinement les responsabilités liées à la charge de travail de maire, à laquelle s'ajoutaient celles de membre du conseil d'administration de la MRC de Roussillon, de la Régie d'assainissement des eaux usées du Bassin de La Prairie, de la Régie intermunicipale de police Roussillon et du CLD de Roussillon. Il assumait également la présidence du comité consultatif agricole de la CMM et la vice-présidence de la Table des élus et préfets de la Couronne Sud. Enfin, il siégeait au conseil d'administration de la CMM à titre de représentant de la MRC de Roussillon.

Monsieur Côté a tenu à remercier ses collègues du conseil municipal ainsi que l'ensemble des employés municipaux pour leur loyauté et leur dévouement.

- 30 -

Source: Ville de Candiac
Cabinet du maire

Renseignements: Danielle Leggett
Directrice des communications
450 444-6000